

Les 7 plumes

12, rue des écoles

72 650 SAINT SATURNIN

**Procès-verbal du conseil d'école n°3
Les 7 plumes St Saturnin (10 juin 2025)****Présents :**

- ⇒ Mesdames Bonin, Desbleds, Pianasso, Roncière, Tronchet, M Keundjian (parents élus).
- ⇒ Madame Stervinou (mairie)
- ⇒ Mesdames Bouvet, Gabillet, Moitet, Monnier, Morlot-Nicolas, M Pourceau (enseignants).
- ⇒ Monsieur Lesiourd (DDEN)

Excusés :

- ⇒ M Monbrun Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription Le Mans/Coulaines.
- ⇒ Mmes Basthiste-Rottoli, Bonnin, Moreau (parents)
- ⇒ Mmes Maignan, Martin, Mrs Goulette et Gouédard (mairie)
- ⇒ Mmes Bardet, Letourneur (enseignante)

Ouverture de la séance par la désignation des secrétaires.

Secrétaires : Mme Morlot-Nicolas (enseignante) et Mme Tronchet (parent).

I – Année scolaire 2024-2025 :**1) Présentation des activités menées depuis le dernier conseil d'école.**

Tous les coûts sont indiqués pour informations. Si rien n'est précisé, c'est que l'activité est entièrement gratuite.

Jeudi 24 avril → sortie théâtre (pique-nique) pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1.

Coût : 1 080€ (entrée = 870€ ; transport = 210€) ;

financement coopérative scolaire + don supplémentaire (600€) association de parents *Les écoles en fête*.

Vendredi 16 mai → matin : sortie sport encadrement lycée les Horizons ; CM2.

→ soirée : représentation théâtre (val de Vray) ; CP, CP/CE1, CE1.

Coût : 2 700€ rémunération intervenant extérieur.

Vendredi 23 mai → badminton (salle de motricité) ; CP, CP/CE1, CE1.

Lundi 26 mai → 14h cinéma ; CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2.

Mardi 27 mai → 9h30 cinéma ; CP/CP/CE1, CE1.

Coût entrées cinéma (C2 et C3) : 412,50€ ; financement coopérative scolaire.

Vendredi 6 juin → matin : sensibilisation au cyberharcèlement (gendarmerie) ; tous les CM2.

Jeudi 5 juin après-midi → foot ; CP, CP/CE1 et CE1.

Jeudi 12 juin après-midi → foot ; CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2.

Jeudi 12 juin après-midi → orientation (pique-nique) La Chapelle ; CP, CP/CE1 et CE1.

Coût : 310€ (transport) ; financement coopérative scolaire.

vendredi 13 juin → cavalcade British Welcome ; toutes classes.

Jeudi 19 juin → initiation tennis au val de Vray ; CP, CP/CE1, CE1.

→ orientation La Chapelle (pique-nique) ; CE2, CE2/CM1 (matin), CM1/CM2, CM2 (après-midi)

Coût : 355€ (transport) ; financement coopérative scolaire.

Vendredi 20 juin → soirée ; spectacle C3 + CE2

Semaine du 23 au 27 juin : semaine vélo ; (pique-nique le vendredi 27 juin) ; CM1/CM2 et CM2.

Lundi 23 juin : badminton (gymnase) ; CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2.

Jeudi 26 juin → tennis au val de vray ; CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2.

Vendredi 27 juin → grottes de Saulges (pique-nique) ; CE2+CE2/CM1.

Lundi 30 juin → grottes de Saulges (pique-nique) ; CM1/CM2 + CM2.

Coût total grotte de Saulges : 2 534€ (entrée = 1 414€ ; transport = 1 120€) ; financement coopérative scolaire.

Lundi 30 juin → sortie le Mans (pique-nique) : petit train, archéologie/observation de la muraille) ; CP, CP/CE1, CE1.

Coût : 415€ (petit train) ; financement coopérative scolaire.

Jeudi 3 juillet → journée sport au val de Vray (pique-nique) toutes les classes.

2) Liaison avec la maternelle et le collège La Madeleine.

Maternelle :

Mardi 10 juin → échange GS/CP. Les élèves de Grande Section sont répartis par moitié dans les classes de CP et CP/CE1. Un travail en atelier est proposé (description d'images, travail sur les émotions).

Mardi 17 juin(après-midi) → décroisement GS/CP (classe de CP et CP/CE1 ; pique-nique).

Collège :

Jeudi 5 juin : porte ouverte du collège de secteur. Visite et inscriptions pour les CM2 affectés dans cet établissement. Les parents de CM1 ont été destinataires de l'information afin d'anticiper l'orientation de leur enfant.

Conseil école/collège : à ce jour, aucune date n'a été fixé pour le conseil école/collège.

Modalités d'échanges d'informations en vue des constitutions des classes de 6^{ème} (la Madeleine) : rien n'a été défini à ce jour mais une rencontre sera programmée.

Pactes : dans le cadre des missions de soutiens aux élèves de 6^{ème}, trois enseignants de l'école Les 7 Plumes sont intervenus deux heures le mercredi matin entre novembre et mai.

3) Point sur les travaux :

- Sanitaires : avancement des travaux dans les temps ; la pose du carrelage a débuté ce 10 juin.

- réfection d'une partie de la toiture en juillet.

- cour : le projet arrive en phase finale de préparation. Les élèves ont été associés phase par les entrepreneurs pour exprimer leurs souhaits puis dans un second temps, pour la disposition des différents aménagements.

Un rendez-vous est prévu en septembre entre élus, entrepreneurs et enseignants pour finaliser le projet (choix et arbitrage selon les coûts). Les travaux débuteraient en juillet 2026.

II – Rentrée 2025 :

1) Effectifs et répartitions de classes possibles.

Pour la rentrée de septembre 2025 (données du 3 juin) :

→ 35 départs : 34 CM2 + 1 déménagement

→ 27 arrivées : 23 GS de la maternelle *Le Petit Monde* + 4 nouveaux arrivants (2 CP, 1 CE1 et 1 CM1)

Prévision d'effectifs rentrée 2025 au 3 juin

25 CP	34 CE1	34 CE2	31 CM1	36 CM2	TOTAL : 160
-------	--------	--------	--------	--------	----------------

Propositions de répartition 2025-2026

Proposition 1	CP 25	CE1 23	CE1/CE2 21 (11+10)	CE2 24	CM1 23	CM1/CM2 20 (8+12)	CM2 24	Total 160
Proposition 2	CP/CE1 23 (13+10)	CP/CE1 22 (12+10)	CE1/CE2 22 (14+8)	CE2 26	CM1 23	CM1/CM2 20 (8+12)	CM2 24	Total 160
Proposition 3 et 3 bis	CP 19	CP/CE1 23 (6+13)	CE1/CE2 23 (17+6)	CE2 22	CE2/CM1 24 (6+18)	CM1/CM2 24 (12+12)	CM2 24	Total 160
					CE2/CM1 : 23 (6+17)	CM1/CM2 : 24 (14+10)	CM2 26	
Proposition 4	CP 19	CP/CE1 19 (6+13)	CE1 21	CE2 26	CE2/CM1 23 (8+15)	CM1/CM2 24 (16+8)	CM2 28	Total 160
Proposition 5	CP/CE1 19 (12+7)	CP/CE1 19 (13+6)	CE1 21	CE2 26	CE2/CM1 24 (8+16)	CM1/CM2 24 (15+9)	CM2 27	Total 160

À ce jour, c'est la proposition 4 qui est retenue.

Les listes de classes sont susceptibles d'être modifiées au retour des vacances. Elles ne sont communiquées que la veille de la rentrée (tableau d'affichage le vendredi 29 août vers 18h).

2) **Organisation de l'accueil pour le jour de la rentrée.**

→ Rentrée des classes le lundi 1^{er} septembre : ouverture des portails à 8h35.

→ Réunion de rentrée école (visite pour les nouveaux parents : visite des bâtiments, informations sur le fonctionnement, les habitudes de l'école) jeudi 4 ou 11 septembre (à confirmer).

→ Réunion de rentrée de classe : chaque enseignant précisera la date de réunion via le cahier de liaison dès que possible.

3) **Constitution du bureau de vote pour l'élection des représentants de parents 2025/2026.**

Il est rappelé aux parents élus que leur mandat dure jusqu'aux élections suivantes : leur présence est nécessaire pour le dépouillement des bulletins. Un message sera envoyé dès la date des élections fixée.

4) Adoption du nouveau projet d'école

Le projet d'école est un document de travail mis en place pour la période 2024/2030. Il est articulé en trois axes.

Le premier contient des éléments chiffrés qui relèvent les mêmes données sur toute la période couverte par le projet d'école (IPS – indice de position sociale –, effectifs, pourcentage de PPRE – programme personnalisé de réussite éducative –, analyse des résultats des évaluations nationales par niveau).

Le second axe relève des apprentissages, du suivi des élèves et de l'enseignement. Il est scindé en trois parties.

→ l'inclusion et ce qui est mis en place à l'école pour les élèves à besoin particuliers. Pour *Les 7 Plumes*, tous les leviers mis à disposition par l'éducation nationale sont activés (PPRE, PAP, équipes éducatives, sollicitation du RASED, de la MDA, du référent de scolarité ...).

→ Parcours d'éducation artistiques et culturelle à l'échelle de l'école. On y trouve toutes les activités récurrentes menées par l'école (écoles et cinéma, participation aux rencontres danse de circonscriptions ...) mais également les actions plus ponctuelles (le projet théâtre des cycles 2 cette année) ou celles à venir (en lien avec le CLÉAC).

→ Les actions concrètes mises ou à mettre en place entre les cycles en prenant appui sur les évaluations nationales. Les domaines travaillés par nos écoles (maternelle et élémentaire) tournent autour du langage oral et écrit pour le français, de la résolution de problème pour les C1 (maternelle), les CP et CE1 (élémentaire) et la mémorisation de procédures pour les CE2, CM1 et CM2 dans le domaine des mathématiques.

Le troisième et dernier axe aborde le bien-être de l'élève et le climat scolaire. Après les constats et l'analyse de notre école, il nous est demandé les actions mises en place dans le cadre de la prévention du harcèlement (notamment les actions qui entrent dans la labellisation pHARe) et l'égalité fille/garçon. Cet axe est conclu par les actions concrètes à venir dans ces domaines.

Le projet d'école est adopté en séance du 10 juin 2025.

III – Questions diverses :

Question sur les études du soir.

Il est demandé d'étudier la possibilité de

- faire entrer plus tôt en classe les élèves qui le souhaiteraient pour commencer les leçons pendant que les autres resteraient en récréation.

- mélanger les tranches d'âges afin que les grands puissent aider les petits (dans le cadre d'une fratrie notamment).

Réponse de M Pourceau, en accord avec Mme Stervinou :

- le fonctionnement normal de l'étude se compose de trois phases : récréation, goûter et travail en classe. La saison ou la météo sont des variables qui font évoluer la durée et le lieu des deux premières. Ainsi, en hiver, l'entrée dans les bâtiments s'effectue dès 16h45 pour le goûter à l'abri et les élèves sont en classe peu après 17h. Aux beaux jours, le goûter est pris sur la cour et les élèves entrent en classe vers 17h15 ; ce qui laisse 45 minutes pour faire les devoirs.

Il arrive en fin d'année scolaire ou les veilles de pont que les enfants restent sur la cour jusqu'à 18h ; ce fonctionnement n'est pas institutionnalisé et reste exceptionnel. D'après l'observation des parents, c'est arrivé deux mardis sur la dernière période. Il s'agit d'une anomalie : les agents seront consultés sur les faits et il sera rappelé le mode de fonctionnement de l'étude.

- Les élèves sont répartis par tranches d'âge avec un groupe de grands (CE2, CM1, CM2) et deux groupes de petits (CP et CE1) en général plus nombreux. Ce choix permet d'accompagner au mieux les plus petits qui sont moins autonomes.

M Pourceau conclut sur quelques observations :

La première demande est traitée sur la base d'un départ à 18h. En cas de départ à 17h ou 17h30, on peut considérer que l'élève aura le temps de faire ses devoirs à la maison.

Le fonctionnement aux beaux jours permet de récupérer les élèves librement tant qu'ils sont sur la cour donc jusqu'à 17h15 environ : vu les demandes récurrentes sur la souplesse des heures de départ, ce fonctionnement doit satisfaire un certain nombre de parents.

Les élèves les plus grands ont aussi des devoirs le soir et, le temps de les réaliser, les plus petits ont pour beaucoup déjà terminé les leurs.

Remerciements :

M Keundjian, au nom de plusieurs parents, a souhaité remercier les enseignants pour leur investissement dans le projet théâtre. Les représentations devant les familles ont été très appréciées des parents et des élèves. L'équipe pédagogique tient à remercier les parents qui ont pris de leur temps pour nous accompagner dans les diverses sorties notamment la piscine. Si nous sommes à l'initiative des activités proposées, elles ne seraient pas réalisables ou dans tous les cas, moins confortables sans votre aide. De même, les actions menées par les parents de l'association *Les écoles en fête* ont permis de financer une part non négligeable de toutes les activités ou sorties de l'année. Merci également aux parents élus au conseil d'école pour leur investissement dans la vie de l'école. Merci enfin à la mairie qui nous soutient via les subventions et la mise à disposition de toutes les infrastructures de la commune.

Séance levée à 20h.

Le Président,

E Pourceau